

Règlement de

Lyon Art Paper 2022

8e ÉDITION DU SALON DU DESSIN CONTEMPORAIN

Du 12 au 17 octobre 2022 au Palais de Bondy

(18-20 quai de Bondy Lyon 5^e)

L'objectif de Lyon Art Paper est de faire connaître et valoriser la création contemporaine dans sa vitalité et sa diversité. C'est un salon de dessin contemporain, d'œuvres sur support papier ou carton et de volumes en papier ou carton. Tous les médias ou techniques (dessins, volumes, huiles...), sont autorisés sous réserve que le support soit exclusivement papier ou carton : le papier dans tous ses états....

Rejoignez-nous pour faire vivre et perdurer cette belle aventure.

Candidature

Les artistes ou galeries présentant un artiste exposant au Palais Bondy peuvent faire acte de candidature avant le 08/03/2022. Un jury indépendant et professionnel se réunira au cours des deux premières semaines d'avril et examinera l'ensemble des dossiers qui seront parvenus. Il sélectionnera les œuvres qui seront exposées par chaque candidat du 12 au 17 octobre 2022 au Palais de Bondy. Les résultats du jury seront transmis fin avril (**en absence de réception du courriel dans les temps, merci de nous contacter après avoir vérifié dans vos spams**).

Dossier de candidature

Les artistes/galeries :

- rempliront le formulaire d'inscription en ligne
- transmettront par courriel un CV sur paper@slba.fr
- feront parvenir 5 photos numériques de bonne définition (≥ 300 dpi en format $\geq 10 \times 15$ ou $\geq 2,5$ Mo) d'œuvres représentatives de leur travail récent et de leur univers par un logiciel de transfert courant type WeTransfer ou Picasa à paper@slba.fr

Aucune photo sur papier ne pourra être traitée.

Ne pas oublier de mentionner le titre exact de l'œuvre, ses dimensions, le nom de l'artiste et le crédit photo, le cas échéant.

Présentation des œuvres

Plusieurs possibilités sont offertes :

- **Présentation d'une œuvre ou de plusieurs petits formats à accrocher sur un panneau** ou un espace équivalent des murs des salles d'exposition.
Type d'œuvres : dessins, gravures ou toutes œuvres sur support papier ou carton en 2D **à l'exception des photographies, des œuvres contrecollées (marouflées) sur toile, gros grain, dibon...**
- **Présentation d'œuvres en volume (sculptures en papier ou en carton) : le jury en choisira une ou plusieurs parmi celles proposées par l'artiste.**
- **Présentation d'une installation** : il convient de préciser le volume de l'installation et de suivre la même démarche qu'indiquée pour les sculptures.

D'autres œuvres non-encadrées pourront être présentées dans un carton, un book, un dossier ou dans un bac monté (modèle figurant en fin de règlement). Une liste en deux exemplaires avec titres, tailles, techniques et prix sera remise à l'accueil le jour du dépôt. Un troisième exemplaire sera placé par l'artiste dans le carton, book, etc.

Les organisateurs/scénographes définissent l'emplacement de chaque exposant. Tout non-respect des clauses d'accrochage ou de présentation entraînera un retrait de l'œuvre lors de l'installation.

Dates et horaires (sous réserve de changement par la Mairie)

Accrochage des œuvres au Palais de Bondy : mardi 11 octobre (obligatoire pour les artistes habitant Lyon et la région) de 11h30 à 17h et **mercredi 12 octobre** pour les artistes éloignés de > 150 km) de 10h à 14h.

Soirée d'ouverture : le mercredi 12 octobre de 18h à 21h.

Heures d'ouverture de l'exposition au public : jeudi 13 et vendredi 14 octobre de 12 h à 18 h - Samedi 15 octobre de 11 h à 21 h - Dimanche 16 octobre de 10h à 16 h.

Décrochage au Palais de Bondy : dimanche 16 octobre de 16h à 17h et mardi 18 octobre de 10 h à 13 h (le Palais de Bondy est fermé le lundi pour maintenance).

Logistique et stockage des œuvres : L'artiste s'occupe du transport de ses œuvres. Au-delà des horaires ci-dessus, les œuvres ne seront pas gardiennées par l'association, aucune possibilité de stockage ne nous étant offerte.

Parrainage d'un artiste

C'est la prise en charge financière de l'espace de l'artiste ([voir le site](#)).

Frais de dossier, inscription & participation

- Les candidats régleront des frais de dossier d'inscription d'un montant de 20 € par HelloAsso ou, à défaut, par chèque établi à l'ordre de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts. Ce chèque devra nous parvenir dans les 4 jours faute de quoi, l'inscription ne sera pas validée.

Les frais d'inscription restent acquis à l'association quelle que soit la décision du jury. Avec HelloAsso, vous recevrez un reçu immédiatement.

- Les artistes/galleries exposant au Palais Bondy sélectionnés par le jury devront s'acquitter d'une adhésion à l'association (20 €) et d'une participation aux frais d'accrochage (barème ci-après) à régler par HelloAsso ou, à défaut, par chèque établi à l'ordre de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts, à l'attention de M. Bérard 15 chemin des Balmes, 69140 Rillieux. Ce chèque devra nous parvenir dans les 4 jours faute de quoi, l'inscription ne sera pas validée.

- **Œuvres accrochées et œuvres en vrac** (deux espaces maximum par artiste/ou/ pour chaque artiste présenté par une galerie) : **180 €** pour **1 espace de 2M linéaire environ** - **360€** pour **2 espaces de 4M linéaire environ**
- **Volumes** : **180 €** pour un espace de 3M x 3M.
- **Pour les grosses pièces au sol et pour les installations** : nous contacter.
- **Pour les artistes exposants à la fois des œuvres à plat et des volumes**, il convient d'additionner les deux montants correspondant à leur choix.

Vente des œuvres

Aucune rétrocession sur les ventes n'est demandée par l'association. Les artistes exposants ayant vendu des œuvres au cours de l'exposition devront, s'ils ne le sont déjà, être fiscalement déclarés en BNC (n° SIREN/SIRET) et identifiés au régime de sécurité sociale des artistes-auteurs par la Maison des Artistes (n° MdA).

Invitations

Un modèle d'invitation numérique sera transmis aux exposants et se trouvera en ligne sur le site de la SLBA. Des invitations sur papier (flyers) pourront être retirées à une adresse donnée ultérieurement (en général galerie Vis'Art).

Catalogue

Un catalogue est édité. Pour chaque artiste, il comprendra une photographie, un texte éclairant son travail/sa démarche et ses coordonnées ainsi que celles de l'éventuelle galerie qui le présente (cf. fiche catalogue en annexe). Ces renseignements devront être fournis **au plus tard pour le 30 mai** sur paper@slba.fr

Deux exemplaires sont remis gracieusement à chaque artiste.

Prix

Un prix révélation est décerné par un jury comprenant l'invité d'honneur. Le lauréat du prix révélation 2022 bénéficiera, pour l'édition 2023, d'un espace gratuit, de l'encadrement de 4 œuvres par un partenaire et d'une exposition avec la galerie « L'Œil Écoute ».

En 2021, un prix Aralya a été décerné à un artiste pour la 1^{ère} fois et devrait être renouvelé en 2022.

Assurance

Chaque exposant reste responsable de ses œuvres et de son matériel d'exposition, et peut, s'il le juge nécessaire, les assurer contre tous les risques encourus, auprès d'une compagnie d'assurances de son choix.

Les exposants dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incendie, d'explosion, d'inondation, de troubles divers et pour tout élément non imputable aux organisateurs, agents et préposés. Il ne pourra, non plus, être demandé de dommages et intérêts aux organisateurs dans le cas où l'exposition serait annulée par suite d'événements présentant un caractère de force majeure.

Présence des artistes

Il est vivement conseillé aux artistes d'être présents sur leur espace pendant tout le salon afin de rencontrer leur public et de concrétiser ventes et contacts professionnels.

Ils peuvent amener une chaise discrète ou un tabouret de couleur blanche de préférence.

Droit à l'image

Les exposants acceptent l'utilisation et l'exploitation non commerciale de la photographie des œuvres qu'ils présentent à des fins de communication. Si les photographies ont été faites par un professionnel, lui demander le droit de copyright.

ANNEXES :

- **Fiche projet**
- **Fiche technique**
- **Fiche catalogue**

Nom artiste :

Tel. :

Type d'espace demandé (cochez la case correspondante)

Au choix :

1 espace = 2M linéaire environ

2 espaces = 4M linéaire environ

Volume = 3M x 3M environ

Nombre d'œuvres prévues dans l'accrochage :

Dimensions des œuvres :

Description du projet d'accrochage et/ou de mise en place (joindre un croquis explicatif) :

Fiche technique

La scénographie artistique du salon est gérée par un groupe d'artistes bénévoles la travaillant en amont du salon. Le plan de celle-ci sera arrêté en juillet 2022. Votre place au sein du salon sera déterminée afin de donner une unité à l'ensemble en fonction de l'ensemble de la scénographie, de l'espace demandé et compte tenu des caractéristiques des œuvres présentées par les autres exposants. Les artistes du pôle scénographie ainsi que les bénévoles du pôle logistique seront présents pour coordonner l'accrochage et pour vous accompagner sur place.

Rappels techniques :

Dès votre demande de participation : Arrêtez la composition prévisionnelle de votre accrochage et transmettez votre projet avec l'indication de la taille des œuvres (fondamental pour le travail de scénographie générale). Votre projet d'accrochage au mur et/ou en volume doit être impérativement transmis au plus tard pour le **30 mai 2022**.

Si vous ne présentez que de petites œuvres (évités les œuvres en dessous de 40 cm au mur), travaillez votre accrochage à l'avance à l'atelier. Du fait des difficultés d'accrochage des petites œuvres, nous vous conseillons de prévoir un support type médium épais peint en blanc sur lequel vous installerez vos œuvres de petit format. Vous n'aurez plus qu'à suspendre ce support aux cimaises et à accrocher vos œuvres. Vous éviterez les difficultés des cadres qui tournent ou penchent... Pensez aux espaces de respiration à respecter entre vos œuvres.

Les œuvres présentées dans le projet d'accrochage et validées avec le pôle scénographie devront impérativement être celles qui figureront au salon.

Accrochage

Chaque œuvre devra être munie d'un ou deux points d'attache permettant de supporter son poids. Au dos de celle-ci devra figurer son titre, son prix et le nom de l'artiste, tels qu'indiqués sur le formulaire d'inscription.

Prévoir, en quantité suffisante du fil de perlon (# nylon) de 3 m de long et 2mm de diamètre, des crochets vissés et réglables adaptés au cordon perlon de 2 mm (les cimaises du Palais de Bondy sont tubulaires) et de la pâte à fixe blanche pour les tableaux. La SLBA dispose de quelques « chèvres » qui peuvent être mises à votre disposition (à réserver).

Cartels

Pour les œuvres accrochées et pour les volumes, réaliser un cartel blanc : taille 5,5cm x 8,5 cm – Police : Verdana noir corps 12.



Prénom Nom
Titre de l'œuvre - Année
Technique de l'œuvre
Taille
Prix

Nom (en Majuscule) et **Prénom** (1^{ère} lettre en Majuscule puis Minuscule) :

Nom d'artiste (en Majuscule) :

Coordonnées personnelles (tel-mail-site) ou de la galerie vous représentant :

Téléphone :

Mail :

Site :

Tel :

TEXTE DE PRESENTATION

1500 caractères max, espaces compris (le nombre de caractères est accessible pour PC dans « révision –statistiques-caractères » et dans Mac « outils- nombre de mots ». Merci de vérifier l'orthographe et la syntaxe. L'équipe se réserve néanmoins le droit de corriger la formulation s'il y a lieu, ou si des exposants étrangers rencontrant quelques difficultés à rédiger souhaitent un remodelage de leur écrit ; ceci dans le respect de l'esprit de leur propos, et toujours en dialogue avec les auteurs.

IMAGE

Image de qualité professionnelle en haute résolution (jpg ou tiff) pour l'impression

Photo noire et blanche >700Ko

Photo couleur en jpg>1 Mo – en tiff : 4.7 Mo

Et aussi en 72 ou 96 DPI pour le web (diffusion sur les réseaux sociaux et site)

LEGENDE DE L'ŒUVRE (en minuscules)

Titre de l'œuvre :

Date de réalisation :

Technique :

Format (hauteur x largeur) en cm :

Exemple :

Sans titre,

2020

Pigment, pierre noire et fusain sur papier Arches satiné 300g

72 x 52 cm

Il est impératif de nous confier les textes et la photo à la date inscrite dans la lettre d'acceptation de votre candidature, sachant que nous devons les corriger et vous les retourner pour validation avant la transmission du catalogue à l'imprimeur. 7

Aucun texte de pourra être modifié ensuite.